

## **RETRAITES :**

### **2 nouveaux rendez vous pour imposer un autre projet**

#### **⇒ 15 septembre**

**Manifestons le jour du vote des députés à l'Assemblée Nationale devant la Préfecture et les sous Préfectures**

#### **⇒ 23 septembre**

**Grande journée de grèves et de manifestations avant le débat au Sénat**

Fortes de la réussite exceptionnelle du 7 septembre 2010 avec plus de 12000 manifestants dans la Nièvre, à Nevers et Cosne, les organisations syndicales considèrent que les annonces du Président de la République, qui se voulaient une réponse aux mobilisations, ne modifient pas le caractère injuste et inacceptable de la réforme proposée.

Réunies à Nevers le 10 septembre 2010, elles décident de poursuivre et d'amplifier le processus de mobilisation pour obtenir des mesures justes, efficaces, en imposant un autre projet afin d'assurer la pérennité du système de retraite par répartition.

**Le 15 septembre 2010**, elles appellent le jour du vote par les députés du projet de loi, à faire de ce mercredi, une journée forte d'initiative et d'interpellation des représentants du gouvernement et du Président de la République dans le département et les circonscriptions.

**Elles appellent à manifester à 17 heures devant la Préfecture de Nevers, les sous Préfectures de Cosne, Clamecy et Château Chinon. A cette occasion, une déclaration commune des organisations syndicales sera lue et remise aux représentants de l'Etat.**

Elles invitent les salariés dans les entreprises, à participer nombreux à ces manifestations, et à se réunir dans l'unité d'action syndicale pour décider de toutes les formes d'actions possibles et de la grève pour le 23 septembre 2010.

Avant le débat au Sénat, elles décident de faire **du 23 septembre, une grande journée de grèves et de manifestations** dont les modalités seront communiquées prochainement.